

**Droits d'inscription annuels :**

Elèves mineurs rochois ou assimilés	28,50 €
Elèves adultes rochois ou assimilés	62,00 €
Elèves non-rochois ou non-assimilés	248,50 €

**Frais de scolarité trimestriels:**

Cours	Elèves rochois et assimilés (communes partenaires)			Elèves non-rochois ou non-assimilés
	Tarif réduit (QF < 800€)	Tarif normal	Actifs ou/et 2 <sup>ème</sup> enfant	
Eveil, Formation musicale seule ou chorale pilote	13,00 €	66,50 €	56,00 €	66,50 €
Orchestre pilote, Cycle I ou Cycle II	50,00 €	157,50 €	135,00 €	271,00 €
Cycle Libre Instrumental (possible après obtention du fin de Cycle I)	31,50 €	129,50 €	102,50 €	244,00 €
Atelier permanent	31,50 €	111,00 €	94,00 €	191,00 €

**Locations annuelles d'instruments :**

1 <sup>ère</sup> année	60,50 €	Ateliers accompagnement de groupe (6 séances)	36,00 €
2 <sup>ème</sup> année	102,00 €	Chorale "Chœur du Soir"	28,50 €

**Autres cours (facturation unique):**

**Tarif réduit :** Les familles qui peuvent justifier d'un QF inférieur à 800 euros peuvent bénéficier du « tarif réduit ». Le QF peut soit être transmis par la CAF, soit calculé avec l'avis d'imposition de la famille (revenu fiscal de référence/nombre de parts).

**Élève actif :** Élève justifiant d'une présence supérieure à 80 % à l'Harmonie Municipale ou la Chorale Arpège durant l'année n-1.

**Élève assimilé :** Élève corniérand ou élève dont au moins un parent paye une CET (Contribution Economique Territoriale, remplaçant la taxe professionnelle) sur la commune de La Roche sur Foron".